

Edité le : 13/07/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 3

ALES RTE

COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION - REAAL

BATIMENT ATOME
2 RUE MICHELET
BP 60249
30105 ALES Cedex .

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE21-106421	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	LSE2107-30764		
Doc Adm Client :	21D000129		
N° Analyse :	00149256	N° Prélèvement :	00148166
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CORBES	Code PSV :	0000000258
Localisation exacte :	camping sourire soleil du sud		
Dept et commune :	30 CORBES		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,0785303000	Y :	3,9544489000
UGE :	2483 - REAAL (AGGLOMÉRATION D'ALÈS)		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	REAAL	Motif du prélèvement :	CS
	ALÈS AGGLOMÉRATION, BÂTIMENT ATOME, 30105 ALES Cédex		
Nom de l'installation :	CORBES	Type :	UDI
		Code :	000224
Prélèvement :	Prélevé le 09/07/2021 à 11h07 Réception au laboratoire le 09/07/2021 à 14h14 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BUCHET Caroll Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	NEANT		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 09/07/2021 à 14h14

Doc Adm Client : 21D000129

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain						
Température de l'eau	11D1@	23.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25 #
pH sur le terrain	11D1@	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.35	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.37	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Bioxyde de chlore	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D1@	45	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0 #
Escherichia coli (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0 #
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	11D1@	0 Chlore	-	Méthode qualitative		
Saveur	11D1@	0 Chlore	-	Méthode qualitative		
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative		
Turbidité	11D1@	0.30	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	2 #
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	270	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #
Cations						
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF T90-015-2	0.10 #
Métaux						
Arsenic total	11ASTOT	12	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10 #

11D1@ ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)

11ASTOT ARSENIC TOTAL (ARS11-2020)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Arsenic total

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 13/07/2021

Identification échantillon : LSE2107-30764

Destinataire : COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION - REAAL

Nicolas ROUX
Valideur technique

